



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Chine

Question écrite n° 123671

## Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la situation au Tibet. Des événements d'une gravité sans précédent se déroulent actuellement dans la région tibétaine de Ngaba, aujourd'hui incluse dans la province chinoise du Sichuan. Au monastère de Kirti, et dans la ville voisine de Ngaba, de jeunes adultes tibétains s'immolent par le feu. Sept jeunes gens se sont immolés dans les sept derniers mois. Ces actes témoignent d'un désespoir profond et inquiétant. Cela montre que la situation extrême dans laquelle ils se trouvent leur est devenue intolérable et qu'ils n'ont plus d'autres moyens pour interpellier et demander l'aide de la communauté internationale. Depuis mars 2011, les habitants de cette région du Tibet, et particulièrement les moines du monastère de Kirti manifestent de manière pacifique. Le gouvernement chinois a choisi de réprimer sans remettre un seul instant en cause sa politique à l'égard des Tibétains. Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour que le « dialogue euro-chinois sur les droits de l'Homme » aboutisse enfin au respect des droits de l'Homme au Tibet.

## Texte de la réponse

La France a exprimé publiquement sa préoccupation face à la récente dégradation de la situation au Tibet. Elle s'inquiète du caractère extrême des actes d'immolation qui ont eu lieu ces derniers mois, ainsi que du désespoir qu'ils traduisent. Dans le cadre d'une démarche de l'Union européenne auprès des autorités chinoises à Pékin, la France s'est associée à ses partenaires afin de faire part de l'inquiétude que soulève cette situation dramatique. De manière plus générale, la France demande le respect par les autorités chinoises des droits culturels et des libertés religieuses au Tibet et la libération des prisonniers de conscience tibétains. Le dialogue euro-chinois sur les droits de l'Homme, dont la dernière session s'est tenue à Prague le 16 juin 2011, est l'instance privilégiée de l'action de la France dans ce domaine. La France reste persuadée que le dialogue est l'unique voie qui permettra de parvenir à une solution durable, respectant pleinement l'identité culturelle et spirituelle tibétaine, dans le cadre de la République populaire de Chine.

## Données clés

**Auteur :** [M. William Dumas](#)

**Circonscription :** Gard (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 123671

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 décembre 2011, page 12689

**Réponse publiée le :** 10 janvier 2012, page 243